



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE : EN ATTENDANT LE BUDGET, UN SIGNAL ENCOURAGEANT POUR LES ENTREPRISES EN MUSIQUE

Montréal, le 1^{er} décembre 2020 – La ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, a présenté hier un énoncé économique qui comportait des nouvelles rassurantes pour les entreprises du secteur musical : tout indique que le gouvernement reconnaît que le secteur demeure en situation d'urgence et que tous les leviers devront être activés pour le soutenir au cours des prochains mois. Concrètement, l'ADISQ salue le maintien pour au moins un an du niveau de financement pré-pandémie du Fonds de la musique du Canada, le rehaussement de la subvention salariale et l'annonce de la perception des taxes pour les géants du numérique. L'ADISQ nourrit toutefois de grandes attentes à l'égard du budget, qui devra prévoir des mesures ciblées pour le secteur, tel qu'elle l'a fait valoir lors des consultations prébudgétaires.

« L'annonce d'hier est rassurante : les besoins les plus criants ont été entendus, le gouvernement reconnaît une fois de plus l'urgence d'agir. Nous tournons toutefois dès maintenant notre regard vers le budget : des sommes supplémentaires, ciblées et à la hauteur des défis auxquels nous nous attaquons devront être octroyées », a déclaré Philippe Archambault, président de l'ADISQ.

« Le secteur de la musique vit dans l'urgence et l'incertitude depuis maintenant près de 10 mois. Si l'année 2020 a été dramatique, 2021 menace d'être pire : les pertes s'accumulent, l'épuisement se ressent fortement tant par les artistes que par leurs équipes et, en l'absence du spectacle, qui joue un rôle moteur dans la relation entre les fans et les artistes, les résultats des efforts consentis sont de moins en moins tangibles. L'ADISQ est là pour construire avec le gouvernement un plan de soutien efficace à long terme. », a affirmé Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ.

Lors des consultations prébudgétaires, l'ADISQ a présenté des demandes ciblées sur les besoins du milieu et tenant compte des défis engendrés par la pandémie. Elle a ainsi demandé la reconduction pour au moins deux ans de la bonification du plafond d'aide aux projets soutenus par Patrimoine canadien mise en place ce printemps, la création d'un soutien exceptionnel à la production et à la commercialisation de spectacles et la création d'une enveloppe de financement dédiée à la production de contenus audiovisuels musicaux francophones.

L'ADISQ demandait aussi la pérennisation d'une somme supplémentaire annuelle de 10M\$ octroyée au Fonds de la musique du Canada en 2018 pour deux ans, en reconnaissance des difficultés structurelles qui minent l'industrie de la musique depuis plusieurs années. L'énoncé économique d'hier prévoit la reconduction de cette somme pour au moins une année de plus, évitant ainsi que le secteur de la musique ne se retrouve à partir d'avril 2021 avec un financement inférieur à celui dont il bénéficiait avant la pandémie. L'ADISQ demande toutefois que cette somme soit pérennisée pour de bon dans le prochain budget.

En ce qui concerne la confirmation de la prolongation et le rehaussement de la subvention salariale, l'ADISQ salue une mesure agissant comme un facteur clé dans le maintien des activités des entreprises, qui, depuis mars, mettent tout en œuvre pour permettre aux artistes de maintenir le contact avec le public, et, ce faisant, permettent à tous les maillons de la chaîne de continuer de travailler.

Enfin, l'ADISQ salue l'annonce à venir de la perception des taxes pour les géants du numérique, ce qui mettra fin à une iniquité dénoncée depuis plusieurs années. Ces sommes ne représentent pas un apport direct au secteur culturel, mais le geste du gouvernement envoie un signal fort à ces joueurs qui ont des activités importantes sur notre territoire sans, jusqu'ici, contribuer à notre système.

30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, mjdesrochers@adisq.com, 438.872-7282